

Fiche Action N° 28	Animer les mesures du DOCOB		Priorité : ***
ODD	Développer l'animation Natura 2000		
OO	Suivi des mesures engagées		
Habitats et espèces concernées	Espèces concernées		Habitats concernés
	<u>Directive Habitat, annexe II et IV :</u> Toutes les espèces présentes sur le site <u>Directive Oiseaux :</u> Toutes les espèces présentes sur le site		<u>Directive Habitats, annexe I :</u> 33 habitats d'intérêt communautaire <u>Habitats d'espèces :</u> pour les espèces d'intérêt communautaire
Localisation et superficie concernées	Ensemble du site Natura 2000 et secteurs d'influence périphériques.		
Constats et Justifications	<p>Une fois approuvé, le document d'objectifs est mis œuvre pour la préservation et la restauration des habitats et espèces d'intérêt communautaire qui justifient la désignation du site Natura 2000.</p> <p>Sur le territoire, l'opérateur est l'Etablissement Public du Marais poitevin. Il confie l'animation du document d'objectif au Parc naturel régional du Marais poitevin par convention.</p>		
Objectifs de l'action	La structure porteuse désignée par l'Etat est en charge de la mise en œuvre des fiches actions et du suivi du site Natura 2000, en lien avec les services de l'Etat.		
Modalités d'intervention	Les mesures		Descriptif de l'action
	1	Animation et communication	Apporter de l'information et conseils liés au site Natura 2000 : élus, particuliers, acteurs, administration etc.
			Créer des médias de sensibilisation et d'information : lettre et site internet Natura 2000, supports thématiques (films, expositions ...), communiqués de presse, réunions, animations et conférences.
			Echanger et partager avec le réseau Natura 2000 local et national pour mutualiser les outils et expériences : logiciel SIN2, Resana, rencontres départementales, régionales et nationales et thématiques, Aire marine protégée, etc.
	2	Assistance technique	Mettre en œuvre de mesures contractuelles non agricoles : contrats et chartes Natura 2000. Articuler le DOCOB avec les mesures contractuelles agricoles en lien avec le ou les animateurs référents.
			Mettre en œuvre des mesures non contractuelles : assistance à maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, coordination, recherche de programmes ou de financements.
			Articuler les actions Natura 2000 avec les autres politiques publiques présentes sur le territoire : plans de gestion des sites protégés, de planification ou d'aménagement, programmes d'actions. Ex: documents d'urbanisme, SAGE, PPRI, plan de gestion du Parc marin et sites protégés, DOCOB des sites Natura 2000 limitrophes par exemple.
			Assister techniquement les porteurs de projets : études d'incidences, conseils techniques et scientifiques, en lien avec les services de l'Etat.
		Réaliser des expertises pour le compte de l'Etat : avis scientifiques en qualité d'expert scientifique et territorial.	

	3	Suivis et amélioration des connaissances	Suivre les activités socio-économiques et être vigilant quant à leurs effets potentiels sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire.		
			Animer l'observatoire du Patrimoine Naturel du Marais poitevin. Réaliser et coordonner les suivis biologiques des habitats et espèces défini comme « indicateurs » de l'évolution du Marais poitevin (Observatoire du patrimoine naturel) et évaluer leur état de conservation. L'amélioration des connaissances permettra la mise à jour régulière du Formulaire Standard des données (FSD).		
			Actualiser le DOCOB, en partenariat avec le COPIL, en lien avec de nouveaux enjeux, outils et politiques et avec l'évolution des méthodologies des DOCOB (CT 88, etc.).		
			Suivre les contrats Natura 2000 : visites sur site, échanges avec signataires et DDT(M), mise à jour dans le logiciel SIN2.		
	4	Assistance administrative	Organiser le comité de pilotage : organisation, animation, réalisation du compte-rendu, en lien avec l'Etat et l'EPMP.		
			Participer aux réunions avec les organismes d'Etat : DDT(M), DREAL, Ministères et l'EPMP. Travailler sur une vision partagée (technique, financière et juridique) entre les services pour la mise en œuvre du DOCOB.		
			Produire des bilans annuels d'activité, avec un tableau triennal de suivi des fiches actions et un tableau des projets soumis à évaluation d'incidence. Suivre les mesures contractuelles ou non.		
	5	Actualiser le périmètre	Animer les étapes réglementaires nécessaires pour ajuster le périmètre Natura 2000 au regard des inventaires et de l'évolution des enjeux biologiques et socio-économiques.		
	Outils de réalisation	Moyens financiers et techniques pour animer le DOCOB Instances décisionnelles et de concertation : comité de pilotage, services de l'Etat et acteurs du territoire.			
	Acteurs concernés	EPMP (opérateur), PNR Marais Poitevin (animateur), services de l'Etat, membres du comité de pilotage.			
	Fiches actions associées	Ensemble des fiches actions du document d'objectifs.			
	Calendrier prévisionnel	2022	2023	2024	2025
X		X	X	X	X
Points de Contrôle (suivi et évaluation)	Bilans d'activités annuels. Comptes rendus des comités de pilotage Bilans des fiches actions triennal. Moyens financiers mise en œuvre pour animer le DOCOB Etat de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire.				
Coût estimatif	Animation 2,5 ETP = 120 000 € Prestation : 5 000 € (communication, enregistrement Copil, etc.) Matériel : 1 000 €				
Coût Total	126 000 euros.				
Financements mobilisables	Etat, Europe, Collectivités Territoriales, Agence de l'eau				